

6 – RÉFÉRENTIELS :

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des compétences au titre de la formation continue :

Dans le cadre du dispositif de développement de compétences (DDC) et plus particulièrement des formations, les évaluations s'articulent selon une logique de « compétences ». En effet, les référentiels de formation ont été modularisés afin de respecter les compétences détaillées dans le référentiel d'activités et de compétences (RAC) de l'emploi.

Ainsi, les savoirs de référence et procéduraux sont appréciés lors d'évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD), étude de cas concrets et production rédactionnelle, etc.] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Les appréciations du collège des instructeurs se structurent selon trois critères :

1. **Les savoirs de référence et connaissances techniques :**

Il s'agit d'évaluer si le stagiaire mobilise les savoirs procéduraux et techniques nécessaires à la résolution d'un problème donné, dans le champ professionnel concerné (blocs de compétences) en s'appuyant sur l'assimilation réfléchie de savoirs de référence.

2. **Les compétences professionnelles :**

Le champ de ce critère est plus large que le précédent car il consiste à apprécier l'ensemble des savoir-faire du stagiaire et sa bonne appréhension de l'environnement professionnel dans lequel il évolue.

Les savoir-faire requis peuvent aller de la simple capacité à exécuter une tâche prescrite jusqu'à la gestion de missions complexes à mener sous contraintes temporelles. En d'autres termes, il s'agit d'apprécier les capacités du stagiaire à mettre en œuvre ses connaissances techniques dans différentes situations se rapportant à divers contextes.

3. **Les aptitudes professionnelles :**

Les observations lors des mises en situation doivent permettre de les révéler. Ce critère, essentiel au futur emploi, permet d'aller au-delà de la seule appréciation des mérites professionnels antérieurs des stagiaires. Il s'agit d'apprécier un potentiel humain dans un contexte professionnel déterminé, c'est-à-dire sa capacité à s'insérer dans un environnement aéronautique et international, ainsi qu'à s'adapter aux évolutions et exigences des fonctions associées à l'emploi. Dans ce contexte, l'utilisation de la langue anglaise est impérative.

Évaluation des compétences au titre de la VAE :

L'évaluation des compétences s'appuie sur l'étude de la présentation de l'expérience du livret 2 et sur les documents annexés, complétée par un entretien avec le jury (présentiel ou à distance), voire par une mise en situation professionnelle réelle ou simulée.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

- L'accessibilité à cet emploi nécessite des critères performants sur les plans physique, mental ou psychologique ;
- En cas de handicap physique, des postes peuvent être envisagés dans des emplois sédentaires (planification, conception, etc.) sous réserve de l'accord des experts médicaux ;
- Le titulaire de la CP peut être amené à manager du personnel en situation de handicap et à organiser la prise en charge de passagers en situation de handicap.

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION : SUPERVISEUR D'ACHEMINEMENT PAR VECTEUR AÉRIEN

NIVEAU DE LA CERTIFICATION : 6

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
BLOC DE COMPÉTENCES 1 : GÉRER L'ACHEMINEMENT PAR VECTEUR AÉRIEN			
A1. Traitement des expressions de besoins de transport par vecteur aérien	<p>Afin de réguler l'activité opérationnelle,</p> <p>C1.1.1 Planifier des acheminements par vecteur aérien</p> <p>en veillant à satisfaire les demandes de transport.</p> <p>→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u></p> <p>→ <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Centraliser les demandes de transport par vecteur aérien ; ○ Reformuler la demande ; ○ Cadrer le projet d'AVA ; ○ Identifier les informations clés de l'opération sur le logiciel de suivi des demandes ; ○ Identifier, dans des délais éventuellement contraints, les préoccupations majeures des donneurs d'ordres ; ○ Vérifier la faisabilité de la demande : <ul style="list-style-type: none"> - Contraintes et délais du donneurs d'ordres ; - Conformité avec la réglementation ; - Contraintes opérationnelles et moyens à engager ; ○ Réaliser la cinématique sommaire du déroulement du projet AVA ; ○ Incrémenter le projet AVA, si besoin, dans le logiciel de suivi ; ○ Transmettre les informations aux services identifiées. 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les logiciels dédiés au suivi des demandes sont pleinement exploités pour actualiser le plan de charge ; - L'effet final recherché est bien identifié et respecte l'intention initiale ; - Le cadre espace-temps et la dimension environnementale sont clairement pris en compte et respectés ; - Les sources d'information sont sélectionnées avec pertinence et exploitées y compris en anglais ; - Le candidat est proactif ; - Les informations issues des logiciels de traitement sont pleinement exploitées.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

Afin d'optimiser les flux de transport,

C1.1.2 Réguler les acheminements par vecteur aérien

en assurant le rôle d'interface entre les donneurs d'ordres et les équipes du transit aérien.

- ➔ Dans un environnement international majoritairement anglophone.
- ➔ Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :

- Suivre la réalisation des opérations d'acheminement dans leurs cadres espace-temps ;
- Réagir aux imprévus de toutes natures ;
- Actualiser la situation des opérations d'acheminement sur le logiciel de suivi ;
- Répondre aux sollicitations d'urgence ;
- S'adapter aux évolutions de situation impactant l'opération d'acheminement ;
- Coordonner le transfert des informations entre les donneurs d'ordres et les équipes du transit aérien.

Voie formative :

- Contrôles de connaissances ;
- Mises en situation contextualisées ;
- Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- Étude du livret 2 ;
- Entretien avec le jury ;
- Si nécessaire, une mise en situation est organisée.

- Des alternatives pertinentes à la planification initiale sont identifiées sans délai et communiquées pour mobiliser les équipes du transit aérien ;
- Un suivi de bout en bout des missions planifiées est organisé rigoureusement par la mise en place d'indicateurs de réalisation.

➔ La langue anglaise est maîtrisée :

- Vocabulaire spécifique AVA
- Expression écrite
- Expression orale
- Compréhension écrite
- Compréhension orale

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A2. Analyse d'une demande acheminement par vecteur aérien</p>	<p>Afin de déterminer les modalités de réalisation,</p> <p>C1.2.1. Étudier une demande d'acheminement par vecteur aérien</p> <p>en prenant en compte tous les paramètres relatifs à l'opération.</p> <p style="padding-left: 40px;">→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u></p> <p style="padding-left: 40px;">→ <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyser l'opération d'acheminement dans son cadre espace-temps ; ○ Exploiter les données de la cargo list (fret) ; ○ Calculer la masse en ordre d'exploitation (MOE) ; ○ Vérifier le respect des normes de transport ; ○ Identifier le type de conditionnement et les moyens de chargement auprès de ses équipes de transit ; ○ Vérifier la conformité du chargement avec la réglementation du transport de marchandises (IATA) et les documents de référence de l'aéronef ; ○ Respecter les limites de masse et de centrage de l'aéronef pour le chargement ; ○ Établir les documents de centrage et de chargement prévisionnels ; ○ Vérifier et compléter les documents administratifs liés au traitement des passagers et des bagages selon les normes en vigueur ; ○ Vérifier et compléter les documents administratifs liés au FRET et au IATA. 	<p><u>Voie formative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes et les délais de réalisation sont déterminés pour cadrer méthodiquement la demande d'acheminement ; - La technique de calcul MOE est maîtrisée ; - Les sources de documentation réglementaire sont identifiées et exploitées rigoureusement ; - Produire les documents prévisionnels d'acheminement ; - Un avis de faisabilité est établi et argumenté si nécessaire. <p>→ La langue anglaise est maîtrisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire spécifique AVA - Expression écrite - Expression orale - Compréhension écrite - Compréhension orale
--	--	---	--

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A3. Conception d'un acheminement par vecteur aérien</p>	<p>Afin de réaliser l'opération demandée,</p> <p>C1.3.1. Déterminer les modalités de réalisation de l'acheminement par vecteur aérien</p> <p>en définissant l'exécution détaillée.</p> <p style="padding-left: 40px;">→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u></p> <p style="padding-left: 40px;">→ <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Établir un ordre de chargement du fret ; ○ Définir la cinématique détaillée d'acheminement ; ○ Exploiter les paramètres les plus adaptés ; ○ Renseigner l'ordre de chargement du fret sur le logiciel de préparation de mission ; ○ Prendre en compte les priorisations d'acheminement validées par la direction ; ○ Assurer la concordance des documents d'accompagnement et douaniers avec le fret ; ○ Définir les équipes et les opérateurs de transit en charge de la réalisation de l'acheminement en fonction des qualifications détenues. 	<p><u>Voie formative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les moyens alloués à l'AVA sont rationalisés ; - La disponibilité des moyens est vérifiée ; - Les actions (phasage) et les moyens (humains et matériels) sont planifiés ; - Les contraintes douanières sont identifiées ; - Les documents douaniers sont exploités et/ou renseignés ; - La préparation de mission est actualisée par l'exploitation du logiciel dédié. <p>→ La langue anglaise est maîtrisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire spécifique AVA • Expression écrite • Expression orale • Compréhension écrite • Compréhension orale
--	--	---	--

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A4. Réalisation d'une opération acheminement par vecteur aérien</p>	<p>Afin de réaliser l'opération,</p> <p>C1.4.1. Diriger les actions d'acheminement des bagages</p> <p>en se conformant aux modalités d'exécution déterminées.</p> <p>→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u> → <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Veiller à l'actualisation des informations relatives au vol, aux passagers et à leur(s) bagage(s) sur le logiciel de suivi ; ○ Effectuer un briefing avec ses équipes du transit ; ○ Organiser les phases de contrôles relatifs aux bagages (gabarits spécifiques, pesée, étiquetage) ; ○ Superviser la confection des palettes de bagages ou le remplissage des conteneurs AKN en fonction de l'aéronef traité et/ou du plan de chargement ; ○ Assurer l'interface avec : <ul style="list-style-type: none"> - Les services douaniers sur plateformes aéronautiques civiles ; - Les autorités aéroportuaires ; - La compagnie d'assistance ; - L'équipage sur plateformes aéroportuaires civiles. ○ Archiver la documentation (supports informatique et papier). 	<p><u>Voie formative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un briefing de préparation de mission est réalisé avec ses équipes du transit : <ul style="list-style-type: none"> • situation générale ; • situation particulière ; • rôles et missions (objectifs, modalités) des acteurs dans son cadre spatio-temporel ; • règles HSCT spécifiques à la manutention du fret ; - Le processus de suivi et de contrôle des bagages est rigoureusement mis en œuvre ; - La confection des palettes de bagages ou le remplissage des conteneurs AKN est contrôlés et la qualité vérifiée ; - Les règles de conditionnement sont contrôlées : <ul style="list-style-type: none"> • gabarit ; • technique de gerbage ; • mise en place des sangles et filets. - Le rôle de coordinateur est assumé avec responsabilités. <p>→ La langue anglaise est maîtrisée :</p>
--	---	---	---

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

			<ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire spécifique AVA • Expression écrite • Expression orale • Compréhension écrite • Compréhension orale
	<p>Afin d'assurer le bon déroulement de l'opération,</p> <p>C1.4.2. Coordonner les actions de chargement/déchargement du fret</p> <p>en respectant les procédures établies et en s'adaptant à l'évolution de la situation.</p> <p>→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u></p> <p>→ <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser et contrôler le flux de chargement/déchargement ; ○ Guider les moyens et les équipes de chargement/déchargement ; ○ Diriger le chargement/déchargement et le positionnement du fret avec l'assistance des opérateurs de transit ; ○ Contrôler l'ordre et le positionnement du fret par le plan de chargement/déchargement défini ; ○ Contrôler la bonne exécution et la qualité de l'arrimage ; ○ Rendre compte au commandant de bord de la réalisation du chargement/déchargement. 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<p>- Le travail des équipes pour les opérations de chargement/déchargement des avions de transport est organisé avec le souci permanent des règles HSCT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nombre de personnel composant l'équipe de chargement est déterminé ; • les matériels de servitude sont mobilisés ; • les engins aéroportuaires en adéquation avec l'environnement et le chargement sont engagés ; • le matériel de manutention et/ou levage est employé dans le respect des règles. <p>- La réglementation import ou export est respectée ;</p> <p>- Les règles de calage et d'arrimage sont vérifiées ;</p>

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

			<ul style="list-style-type: none"> - L'optimisation des moyens est une préoccupation majeure ; - Les règles de circulation sur les aires aéronautiques sont contrôlées ; - Les risques potentiels liés à l'aire aéronautique sont identifiés et communiqués aux équipes. <p>→ La langue anglaise est maîtrisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire spécifique AVA • Expression écrite • Expression orale • Compréhension écrite • Compréhension orale
	<p>Afin de prévenir tout risques et/ou menaces,</p> <p>C1.4.3. Coordonner les opérations de sûreté</p> <p>en déployant le dispositif idoine.</p> <p>→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u></p> <p>→ <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Se situer au sein de l'organisation générale de la sûreté ; ○ Maîtriser les mesures de sûreté applicables au transport aérien (directives DGAC) ; 	<p><u>Voie formative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation générale de la sûreté aéroportuaire est connue ; - Les interactions avec les autres acteurs de la sûreté sont assurées ; - Les procédures et réglementations en vigueur sont appliquées ; - Les mesures de sûreté applicables au transport aérien sont identifiées et comprises

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

- Réaliser un briefing de sûreté à ses équipes ;
- S'assurer que les opérations de contrôle sont réalisées par des Agents de Sûreté Aéroportuaire (ASA) :
 - Filtrage d'un flux de passagers et le traitement de leur(s) bagage(s)
 - Activation d'un Poste Inspection Filtrage (PIF) ;
- Organiser les déplacements dans une zone de responsabilités définie ;
- Garantir l'application des procédures en cas d'évènements particuliers ;
- Identifier une menace interne ;
- Contrôler l'application des procédures de sûreté.

- Étude du livret 2 ;
- Entretien avec le jury ;
- Si nécessaire, une mise en situation est organisée.

en fonction des situations rencontrées ;

- Un briefing de sûreté est préparé et adapté à l'audience ainsi qu'au contexte ;
- Les besoins en ressources sont identifiés pour organiser le filtrage de passagers et de bagages ;
- Le filtrage de passagers et de bagages est planifié et supervisé ;
- Les risques liés aux déplacements dans une zone de responsabilités sont identifiés ;
- Les différents types de menaces internes sont identifiés et des mesures de prévention et de détection sont mises en œuvre ;

➔ La langue anglaise est maîtrisée :

- Vocabulaire spécifique AVA
- Expression écrite
- Expression orale
- Compréhension écrite
- Compréhension orale

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A5. Préconisation d'axes d'amélioration</p>	<p>Afin d'optimiser le déroulement des activités opérationnelles,</p> <p>C1.5.1. Conseiller à la réalisation d'acheminement par vecteur aérien</p> <p>en livrant des préconisations à la Direction et ses équipes</p> <p style="margin-left: 40px;">→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u></p> <p style="margin-left: 40px;">→ <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser et conduire les évaluations de son niveau ; ○ Assurer une veille prospective dans le domaine du transit aérien ; ○ Analyser les informations collectées dans les aspects techniques, humains, et organisationnels ; ○ Repérer les points positifs et les capitaliser ; ○ Identifier les points négatifs et proposer des axes d'amélioration ; ○ Concourir à l'amélioration des procédures par la boucle itérative d'évaluation ; ○ Présenter les RETEX aux acteurs concernés. 	<p><u>Voie formative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - La veille documentaire est assurée ; - Les évaluations sont préparées et exploitées ; - Les points à améliorer sont inventoriés ; - Les moyens humains et matériels sont rationalisés ; - Le travail de chacun est reconnu et mis en valeur ; - Les propositions sont claires, pertinentes et argumentées ; - Les gains en efficacité sont substantiels. <p>→ La langue anglaise est maîtrisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire spécifique AVA • Expression écrite • Expression orale • Compréhension écrite • Compréhension orale
--	--	---	---

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
BLOC DE COMPÉTENCES 2 : SUPERVISER L'ACCUEIL D'AÉRONEFS			
A1. Accueil des aéronefs	<p>Afin de fournir un soutien durant la touchée,</p> <p>C2.1.1 Organiser l'accueil d'un aéronef en transit</p> <p>en prenant en compte tous les paramètres de l'avion, de la piste et des ressources humaines.</p> <p>→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u></p> <p>→ <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rechercher en toute autonomie, les informations sur l'envergure, masse avion ; ○ Exploiter le plan de stationnement d'une plateforme aéronautique (dimensions, contraintes) et identifier l'aire de stationnement ; ○ Faire inspecter l'état du parking attribué avant l'arrivée de l'aéronef et après le départ ; ○ Coordonner les opérations de guidage au sol et de stationnement des aéronefs ; ○ Coordonner les opérateurs du transit, les opérations d'assistance à la mise en route et de départ ; ○ Contrôler la mise à disposition des moyens de sécurité pour les aéronefs (extincteurs, cales et fil de masse) ; ○ Organiser la sécurité incendie jusqu'à l'arrêt total du moteur ; ○ Organiser les opérations d'avitaillement ; ○ Coordonner sous la responsabilité du commandant de bord de l'aéronef les opérations : 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations sur l'envergure et la masse de l'avion sont identifiées, collectées et interprétées ; - Les différentes zones de stationnement sont identifiées, les contraintes analysées et l'aire de stationnement la plus adaptée en fonction des informations disponibles est définie ; - Les opérations de guidage au sol et de stationnement sont déclenchées et suivies ; - Les interventions des différents opérateurs sont coordonnées et la sécurité des opérations est garantie ; - Les besoins en moyens de sécurité sont identifiés, la disponibilité vérifiée et les manquements sont signalés ; - Les moyens de sécurité liés aux risques incendies sont déployés et conformes au

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

- De tractage avec équipage en cabine ;
- De calage des aéronefs ;
- Organiser les opérations de services à l'avion (catering, vidange des toilettes, eau potable) ;
- Renseigner les équipages sur l'organisation générale du soutien ;
- Assurer l'interface entre les équipages et les principaux interlocuteurs du transit.

besoin ;

- Les opérations d'avitaillement sont coordonnées avec les différents opérateurs et leur sécurité est garantie ;

- Les opérations de tractage, de calage, de services à l'avion sont identifiés et dirigés avec efficacité ;

- Les informations utiles aux équipages sont communiquées ;

- Les interactions entre les équipages et les principaux interlocuteurs du transit sont coordonnées.

→ La langue anglaise est maîtrisée :

- Vocabulaire spécifique AVA
- Expression écrite
- Expression orale
- Compréhension écrite
- Compréhension orale

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A2. Soutien technique aux aéronefs</p>	<p>Afin de garantir les capacités de soutien technique,</p> <p>C2.2.1 Gérer l'exploitation des matériels aéroportuaires du transit aérien</p> <p>en assurant leurs disponibilités et leur conformité d'emploi.</p> <p>→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u> → <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtriser la réglementation et les autorisations relatives à l'utilisation des engins et des matériels aéroportuaires ; ○ Organiser la disponibilité du matériel et le déploiement des moyens d'assistance à utiliser ; ○ Coordonner la mise en œuvre des matériels de manutention et/ou levage (CACES, PL, etc.) ; ○ Développer une communauté de pratiques concourant à la sécurité aéronautique. 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations et autorisations applicables aux engins et matériels aéroportuaires sont identifiées, interprétées et appliquées avec rigueur ; - Les besoins en matériel et en moyens d'assistance sont connus ; - L'acquisition et l'entretien du matériel et des moyens d'assistance sont suivis ; - Les besoins en matériels de manutention et/ou levage sont identifiés et la mise en œuvre planifiée et supervisée ; - Un dispositif de maintien et de développement en compétence spécifique (MATA) est mis en œuvre. <p>→ La langue anglaise est maîtrisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire spécifique AVA • Expression écrite • Expression orale • Compréhension écrite • Compréhension orale
---	--	---	---

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
BLOC DE COMPÉTENCES 3 : MANAGER DES ÉQUIPES D'AVA			
<p style="text-align: center;">A1. Prévention des risques professionnels liés à la manutention</p>	<p>Afin de concourir à la sécurité des opérations de manutention,</p> <p>C3.1.1 Garantir l'application des prescriptions sécuritaires du transit aérien</p> <p>en veillant au respect des prescriptions spécifiques dans les domaines de la sécurité individuel et collective dans un environnement aéroportuaire.</p> <p style="margin-left: 40px;">→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u></p> <p style="margin-left: 40px;">→ <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Maitriser la réglementation en vigueur dans le domaine de la sécurité liée aux activités de manutention ; ○ Veiller au respect des normes de sécurité pour le personnel (port des EPI) ; ○ S'assurer de la bonne condition physique de son personnel en tenant compte d'un éventuel handicap ; ○ Planifier des séances d'instruction/recyclage au profit des équipes, assorties de débriefings à chaud ; ○ Veiller au maintien en bon état du matériel et des locaux ; ○ Identifier et évaluer les nouveaux risques ; ○ Proposer des aménagements dans les prescriptions, les procédures et les processus ; ○ Appliquer et faire appliquer les fiches réflexe destinées aux utilisateurs ; ○ Faire prendre les mesures correctives sans délai ; ○ Rendre compte à la hiérarchie. 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes réglementations applicables dans le domaine de la sécurité et du transit aérien sont identifiées et appliquées ; - Les différentes normes sont connues, contrôlées et mises en œuvre ; - Des actions correctives en cas de non-respect des normes sont mises en place ; - La condition physique du personnel fait l'objet d'une attention particulière (gestes et postures) ; - Les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap sont pris en compte ; - L'état du matériel et des locaux est analysé et des opérations de maintenance et de réparation sont planifiées et organisées.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A2. Prévention des risques psychosociaux</p>	<p>Afin de concourir à la protection de la santé physique et mentale de son personnel,</p> <p>C3.2.1. Superviser la gestion des risques psychosociaux</p> <p>en identifiant et en évaluant les risques professionnels potentiels.</p> <p>→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u> → <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Impulser et mettre en œuvre des actions visant l'amélioration de la qualité de vie au travail ; ○ Prendre en compte l'environnement aéroportuaire et les contraintes spécifiques ; ○ Contrôler le respect des prescriptions ; ○ Animer le réseau de correspondants spécialisés ; ○ Organiser des séances d'instruction au profit de ses équipes ; ○ Appréhender les risques de harcèlement moral, sexuel et d'agissements inappropriés ; ○ Assurer une relation avec le référent concerné pour la mise en place éventuelle de poste(s) de travail adapté(s) pour une (des) personne en situation de handicap ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Détecter et de traiter les situations de risques psychosociaux. ○ Rendre compte des situations à risque à la hiérarchie. 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins en amélioration de la qualité de vie au travail sont déterminés et des actions d'amélioration sont entreprises ; - Les prescriptions applicables sont vérifiées et des inspections sont réalisées ; - Un réseau de correspondants spécialisés est animé sous forme d'activités, de partage des connaissances et des bonnes pratiques ; - Les types et risques de harcèlement sont endigués et les mesures de prévention et de protection sont mises en place.
---	--	---	--

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A3. Gestion des équipes d'AVA</p>	<p>Afin d'optimiser le rendement,</p> <p>C3.3.1 Coordonner l'activité opérationnelle des équipes d'AVA</p> <p>en organisant les tâches individuelles et collectives.</p> <p>→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u> → <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Conduire quotidiennement l'activité d'un service de transit ; ○ Formuler les objectifs à atteindre ; ○ Motiver son personnel et valoriser le travail effectué ; ○ Maintenir des conditions de travail sereines même sous facteur de stress ; ○ Assurer la synergie au sein de ses équipes ; ○ Responsabiliser les chefs équipes ; ○ Déléguer ; ○ Planifier les activités opérationnelles : <ul style="list-style-type: none"> - Renseigner le planning d'activités de ses équipes ; - Adapter les activités de ses équipes aux variations de la charge de travail ; - Attribuer les missions aux membres de ses équipes ; - Contrôler régulièrement le respect des procédures opérationnelles ; - Adapter les activités des personnes en situation de handicap conformément aux prescriptions du médecin du travail ; ○ Suivre l'avancée de son personnel dans leur carrière respective ; ○ Évaluer le travail de son personnel ; ○ Maintenir et/ou développer l'employabilité son personnel. 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des objectifs opérationnels clairs sont donnés aux équipes AVA ; - Les activités opérationnelles du service de transit sont organisées et pilotées ; - Une priorisation des activités et des objectifs est réalisée ; - Un environnement de travail positif et stimulant favorisant la reconnaissance des efforts et les réalisations du personnel est entretenu ; - La communication, la collaboration et le sentiment d'appartenance sont développés avec agilité ; - Les tâches et les responsabilités pouvant être déléguées sont identifiées et le personnel désigné est formé ; - Les membres du personnel sont accompagnés dans leur développement professionnel ; - Des formations sont proposées et le potentiel
--	---	---	--

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

			<p>d'évolution d'un personnel est évalué.</p> <p>→ La langue anglaise est maîtrisée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Vocabulaire spécifique AVA• Expression écrite• Expression orale• Compréhension écrite• Compréhension orale
--	--	--	--

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
BLOC DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES 1 : COORDONNER LE TRAITEMENT DU FRET			
<p>A1. Gestion du fret</p>	<p>Afin réaliser les demandes de transport,</p> <p>CS 1.1.1. Organiser le traitement du fret</p> <p>en coordonnant les flux import et export.</p> <p style="margin-left: 40px;">→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u></p> <p style="margin-left: 40px;">→ <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Procéder à l'acceptation du fret ; ○ Procéder à l'acceptation des matières dangereuses ; ○ Vérifier la conformité du fret avec la réglementation : <ul style="list-style-type: none"> - Aptitude à l'export ; - Respect des normes de transport ; - Concordance des documents d'accompagnement avec la marchandise ; - Dimensionnement, masse, étiquetage et bon conditionnement. ○ Contrôler le respect de l'emploi des zones dédiées au fret sensible (MAI et ZFS) ; ○ Transmettre les paramètres de masse et centrage sur le logiciel de suivi. 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - La conformité du fret avec les exigences clients fait l'objet de vérifications minutieuses ; - L'état du fret est contrôlé ; - La conformité, l'étiquetage des matières dangereuses avec les réglementations en vigueur ainsi que la qualité des emballages fait l'objet de contrôle ; - La cohérence des données saisies est vérifiée avec attention sur les logiciels dédiés. <p>→ La langue anglaise est maîtrisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire spécifique AVA • Expression écrite • Expression orale • Compréhension écrite • Compréhension orale

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A2. Préparation du fret</p>	<p>Afin de réaliser le chargement/déchargement,</p> <p>CS 1.2.1. Diriger le conditionnement/déconditionnement du fret</p> <p>en assurant le suivi longitudinal des opérations.</p> <p>→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u></p> <p>→ <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtriser le processus de conditionnement/déconditionnement du fret ; ○ Superviser les opérations d'emportage/dépotage (palettisation, pesée et contrôle des dimensions, pose des filets, etc.) ; ○ Organiser le conditionnement/déconditionnement en sécurité des marchandises prévues au transport par vecteur aérien ; ○ Coordonner les opérations de manutention des marchandises dangereuses en zone dédiée ; ○ Établir les documents de centrage et de chargement définitif. 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les étapes du processus de conditionnement/déconditionnement du fret sont déterminées en s'assurant de leur conformité avec les exigences réglementaires ; - Les moyens appropriés lors du pesage des colis, des palettes et des conteneurs sont utilisés par les équipes ; - Les opérations d'emportage/dépotage à effectuer sont identifiées, planifiées puis coordonnées dans leur mise en œuvre ; - Selon la typologie de conditionnement et de déconditionnement du fret, les risques liés au transport aérien de marchandises sont analysés et des mesures de sécurité mises en place ; - Les documents de centrage et de chargement définitifs sont rédigés et transmis pour exploitation. <p>→ La langue anglaise est maîtrisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire spécifique AVA • Expression écrite • Expression orale
------------------------------------	--	---	---

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

			<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension écrite • Compréhension orale
<p style="text-align: center;">A3. Administration du fret</p>	<p>Afin de garantir la conformité des opérations d'acheminement,</p> <p>CS 1.3.1. Superviser la gestion administrative du fret</p> <p>en procédant aux vérifications finales.</p> <p>→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u></p> <p>→ <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifier la conformité finale (charge offerte, limitations structurales, etc.) ; ○ Contrôler les documents d'accompagnement définitifs ; ○ Corriger les documents en fonction des éventuelles modifications ; ○ Renseigner ou confirmer le positionnement des marchandises dangereuses réglementées sur la NOTOC ; ○ Présenter les documents au responsable de chargement. 	<p><u>Voie formative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<p>- La conformité finale établie sur la base des informations capacitaires et les documents d'accompagnement définitifs sont examinés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si nécessaire, des corrections sont apportées ; - Les documents à présenter au responsable de chargement sont rassemblés, transmis et expliqués. <p>→ La langue anglaise est maîtrisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire spécifique AVA • Expression écrite • Expression orale • Compréhension écrite • Compréhension orale

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

BLOC DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES 2 : COORDONNER LES OPÉRATIONS EN SOUTE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités	Critères d'évaluation
A1. Conduite des opérations en soute cargo	<p>Afin de garantir la sécurité de l'aéronef au sol et en vol,</p> <p>CS 2.1.1. Diriger les opérations de chargement/déchargement en soute et aux abords d'un aéronef cargo</p> <p>en tenant compte de l'ensemble des caractéristiques (long-range freighters, large-fret).</p> <p style="margin-left: 40px;">→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u></p> <p style="margin-left: 40px;">→ <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Contrôler le déroulement des opérations de chargement/déchargement de frets de grandes dimensions (véhicules, aéronefs, pièces industrielles etc...); ○ Superviser simultanément les actions des équipes extérieures et les équipes en soute; ○ Assurer le positionnement adéquate conformément au plan de chargement du fret(s) de grandes dimensions; ○ Identifier les anomalies; ○ Rendre compte au commandant de bord en cas de non-conformité du fret ou de problématiques rencontrées. 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions de manutention des équipes extérieures et les actions d'arrimage du fret de grandes dimensions effectuées par les équipes en soute sont coordonnées et leur vérification est réalisée ; - Le plan de chargement du fret de grandes dimensions est mis en œuvre par les équipes avec le souci du respect des exigences réglementaires ; - Les risques identifiés liés aux grandes dimensions de chargement sont contrôlés avec rigueur ; - Les informations relatives aux problématiques rencontrées sont transmises au commandant de bord. <p>→ La langue anglaise est maîtrisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire spécifique AVA

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

			<ul style="list-style-type: none"> • Expression écrite • Expression orale • Compréhension écrite • Compréhension orale
<p style="text-align: center;">A2. Contrôle de la soute</p>	<p>Afin de garantir une livraison urgente, un acheminement de marchandises lourd hors gabarit, un transport de marchandises vers une zone isolée,</p> <p>CS 2.2.1. Surveiller la soute en phase de vol</p> <p>en veillant à l'état du fret.</p> <p>→ <u>Dans un environnement international majoritairement anglophone.</u> → <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Effectuer un dernier contrôle de l'arrimage avant le décollage ; ○ Contrôler le fret après le décollage et pendant toute la durée du vol ; ○ Contrôler l'état des arrimages et retendre si besoin les chaînes ou les sangles ; ○ Rendre compte au commandant de bord en cas d'anomalie ; ○ Se tenir prêt à une éventuelle évacuation en cas d'atterrissage d'urgence ou d'amerrissage ; ○ Se tenir prêt à une éventuelle intervention en cas d'incendie ; ○ Écouter les communications radio ; ○ Conseiller le commandant de bord en cas d'anomalie dans la soute ; ○ Contrôler l'état des arrimages à l'atterrissage. 	<p><u>Voie formative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles de connaissances ; - Mises en situation contextualisées ; - Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret 2 ; - Entretien avec le jury ; - Si nécessaire, une mise en situation est organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une dernière vérification de la qualité de l'arrimage avant le décollage est effectuée ; - En phase de vol, l'état du fret fait l'objet d'un contrôle visuel régulier ; - Au besoin, les sangles et les chaînes d'arrimage peuvent être retendues ; <ul style="list-style-type: none"> - En cas d'anomalie, le commandant de bord est rapidement tenu informé ; - Les communications radio avec le personnel à bord fait l'objet d'une écoute continue et des mesures nécessaires sont entreprises en fonction des informations reçues ; - A l'atterrissage, un contrôle global du fret est réalisé. <p>→ La langue anglaise est maîtrisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire spécifique AVA • Expression écrite

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

- | | | | |
|--|--|--|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none">• Expression orale• Compréhension écrite• Compréhension orale |
|--|--|--|---|